

A.D.O.S.O.M

Association pour L'Administration Des Œuvres Sociales D'Outre-Mer

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.D.O.S.O.M

MERCREDI 22 JUIN 2022

Présents :

Jean-Louis BOUILHOL, président

Florence KERNEIS, vice-présidente

Albert VASSELIN, trésorier principal

Jean-Loup PHILIPPOT, chargé de mission

Paule de SAINT GINIEZ, chargée de communication

Absents excusés ou représentés :

Jean-Pierre GLERAND, pouvoir donné à Paule de SAINT GINIEZ

Didier BARBEAU, pouvoir donné au président

Patricia JUSTE, pouvoir donné à Paule de SAINT GINIEZ

Secrétaire de séance par intérim : Paule de SAINT GINIEZ

Le président ouvre la séance en rendant hommages et remerciements à :

- Monsieur Hervé KERNEIS, vice-président honoraire et président d'honneur
- Monsieur Jacques COEFFE, administrateur honoraire

pour leur engagement sans faille durant de longues années au sein de l'association pour la faire prospérer.

Monsieur Hervé KERNEIS exprime ses remerciements au président pour sa bienveillance à son encontre et souhaite pouvoir continuer à rencontrer les nouveaux membres du conseil d'administration.

Monsieur Jacques COEFFE remercie le président pour la reconnaissance de son implication au sein de l'adosom. Il demande de veiller, à ne pas oublier son histoire, la mention de l'OUTRE-MER, qui furent à la base de sa création et qui ne doit pas disparaître.

A.D.O.S.O.M

Association pour L'Administration Des Œuvres Sociales D'Outre-Mer

POINT SUR LES POUVOIRS :

Total pouvoirs :147 pouvoirs,

Validés : 133

Nuls : 14

Présents : 15

Nombre d'adhérent à jour de la cotisation au 22/06/2022 :508

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal 2020,
2. Rapport moral du président pour l'année 2021,
3. Présentation et approbation des rapports comptables, des activités de l'exploitation 2021 par le trésorier principal Albert Vasselín et le directeur général Jean-Claude Saez.
4. Présentation du rapport financier de l'année 2021 par l'expert-comptable.
5. Point sur l'acquisition de l'hôtel BELLEVUE (travaux-ouverture et inauguration).
6. Questions diverses.
7. Présentation des candidats.
8. Election des membres du conseil d'administration.

1. Approbation du procès-verbal 2020

L'assemblée générale approuve à l'unanimité.

2. Rapport moral du président pour l'année 2021

L'assemblée générale approuve à l'unanimité.

A.D.O.S.O.M

Association pour L'Administration Des Œuvres Sociales D'Outre-Mer

3. Présentation et approbation des rapports comptables, des activités de l'exploitation 2021 par le trésorier principal Albert Vasselín et le directeur général Jean-Claude Saez.

2021 ressemble à l'année 2020 « Covid », la seule différence entre les deux exploitations a été d'anticiper l'alternance entre les ouvertures et fermetures avec des annulations et reports de groupes et séminaires..

Cette gestion d'anticipation a permis de réduire les dépenses avec une maîtrise des investissements matériels ou mobiliers, la suspension des travaux non urgents, la gestion des embauches de personnel et la gestion des stocks.

Les travaux faisant partie des plus grosses charges, le strict minimum des besoins d'entretien et de sécurité indispensables ont été effectués.

Le résultat de cette gestion drastique a permis d'avoir un résultat de l'exploitation positif, positif de peu, mais positif, ce dont nous pouvons tous nous féliciter.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité.

Point sur nos partenaires en pourcentage :

JEAN MOULIN : 12,88 %

ANONM : 7,52 %

AMOPA : 5,94 %

Partenaires : 38,15 %

Groupes : 29,79 %

Le site internet est régulièrement consulté ainsi que la newsletter.

- 4) Présentation du rapport financier de l'année 2021 par l'expert-comptable monsieur Giovanni.

Les recettes encaissées ont augmenté de 53 % en passant de 436 K€ à 666 K€ ;

La marge a augmenté de 63 % en passant de 343 K€ à 559 K€ ;

Le taux de marge s'est aussi amélioré en passant de 78,51 % à 83,84 % (moyenne des établissements hôteliers) ;

A.D.O.S.O.M

Association pour L'Administration Des Œuvres Sociales D'Outre-Mer

Les charges de fonctionnement n'ont que peu augmenté (de 20 K euros entre 2020 et 2022) ;

Les charges de personnels (salaires + cotisations sociales) n'ont augmenté que de 14 % grâce à la neutralisation des salaires sur 2020 par l'activité partielle ;

Les dotations aux amortissements sont stables autour de 190 K euros ;

Il en résulte une nette amélioration du résultat qui passe d'une perte de 263 K euros à une perte de 144 K euros, soit une diminution de 119 K euros ;

La capacité d'autofinancement (c'est-à-dire de rembourser des emprunts potentiels) est redevenue positive (27 K euros) contre (- 85 K euros) en 2020.

Concernant la question de la mise en location gérance de location, les honoraires seront de 3.000 euros HT (moitié avocat, moitié cabinet expert-comptable).

La réflexion porte sur la nécessité de faire intervenir l'avocat ou pas dans la mesure où un rescrit fiscal me semble fortement recommandé.

Un rescrit fiscal est une question officielle posée à l'administration qui doit donner une réponse l'engageant.

En conclusion, l'ADOSOM effectue un bon rétablissement après ces deux années de pandémie, 2019 avait été une belle réussite, et les résultats sont en progression.

Les prévisions de séjours sont au beau fixe avec un taux de remplissage satisfaisant pour les deux établissements. Les offres exceptionnelles ont un vrai succès, et les séminaires, groupes, festivals permettent de bonnes rentrées financières.

4. Point sur l'acquisition de l'hôtel Bellevue (travaux, ouverture et inauguration).

Les travaux engagés ont été financés par un prêt de 100 M euros (des demandes de subventions ont été déposées par le président auprès de la communauté d'agglomération, de la région) qui reviendront dans notre trésorerie.

- Réfection de la terrasse
- Escalier de secours plus portillon
- Peinture de la Rambarde et d'une partie de la façade
- Changement des radiateurs des chambres
- Pose de lino dans une partie des chambres
- Changement des fenêtres de la salle de restaurant
- Peinture du hall et du salon

A.D.O.S.O.M

Association pour L'Administration Des Œuvres Sociales D'Outre-Mer

L'inauguration de l'hôtel fut un succès avec un grand nombre d'officiels, en présence du président, de la vice-présidente, du trésorier principal, du chargé de mission, de la chargée de communication.

Des articles dans la presse régionale en ont fait état ainsi que dans la vie locale.

Point sur les travaux engagés sur 2022 pour le WINDSOR

Seuls les travaux urgents ont été retenus par le C.A et effectués.

Les prévisions émises ont été suspendues, provisoirement, faute de trésorerie mais ne sont pas abandonnées.

- Le traitement de la charpente non prévu (a été réalisé fin 2021)
- La taille sanitaire et sécuritaire de l'ensemble des gros arbres (centre, côté ruisseau, côté Est a été faite).
- Le remplacement des tables et chaises de la terrasse et renouvellement des bains de soleil.
- Achat d'un grille-pain « chemin de fer » pour le petit déjeuner.

6. Questions diverses

- Madame Leroy a écrit au président pour demander les raisons pour lesquelles les travaux prévus en 2021 au WINDSOR n'ont pas été réalisés en 2022. Elle craint que les dépenses entreprises au Bellevue entraînent l'abandon des projets.
- Monsieur Coëffé, présent dans la salle, pose la même question.

Réponse du président :

Il fait remarquer que l'assemblée générale qui se tient ce mercredi 22 juin est celle de 2021 et non 2022.

Il attire l'attention sur la comparaison faite par l'adhérente (MME LEROY) qui compare l'achat d'un grille-pain 500.00€ aux travaux des salles de bains qui avoisine les 300 000,00€ (1^{er} devis) et de la taille des arbres qui **reste obligatoire pour notre contrat d'assurance pour environ 15000.00€.**

Les travaux des salles de bains **ne sont pas abandonnés mais reportés** afin de trouver les fonds nécessaires, suite à notre demande à la société générale afin de pouvoir faire un prêt celle-ci ne nous a pas accordé le prêt demandé. Nous sommes dans l'attente d'un deuxième devis et une banque susceptible de nous accorder un prêt.

La vente du Bellevue a été conclue le 1 er mars 2021,

A.D.O.S.O.M

Association pour L'Administration Des Œuvres Sociales D'Outre-Mer

Sur les 100 000.00 € empruntés, 40 % de subventions ont été sollicitées auprès de l'Europe (FEADER).

La trésorerie a été affaiblie par le paiement cash des travaux du Windsor entre 2012 et 2018.

Le Bellevue demeure un placement qui a terme, serait susceptible d'être vendu afin de pouvoir assurer la pérennité du Windsor.

Le président revient sur la restauration au Bellevue car nous avons un problème de recrutement de personnel (comme partout en France).

Actuellement, le directeur général fait la cuisine avec un agent du Windsor.

Cette situation ne peut pas perdurer. Toutes les tentatives de recrutement ont échoué.

Des pistes sont étudiées :

- Possibilité de confier une partie de cette activité en commercial,
- Location gérance à une SARL avec un cahier des charges très précis

L'expert-comptable étudie avec un avocat ce qui est possible de faire légalement.

Monsieur Coëffé comprend notre problème mais craint que nous entrions dans une « troisième ère », un choc pour lui, car la création de l'association était pour l'outre-mer, ensuite il y a eu l'ouverture aux fonctionnaires des trois fonctions publiques, aux partenaires. Il émet une réserve sur une clientèle privée.

Le Colonel Chabrol à ce sujet suggère d'évoquer une procédure d'urgence pour être dans la légalité une fois la solution apportée.

Sur le principe l'assemblée générale donne son accord pour rechercher une solution, le conseil d'administration du 4 mai avait donné le sien et missionné le président qui devra s'appuyer sur l'expertise de l'expert-comptable et de l'avocat et le directeur général.

L'assemblée générale procède au vote :

Présents ou représentés : 148

Pour : 146

Abstention : 2

Contre : 0

L'assemblée générale approuve cette résolution

Départ de l'expert-comptable à 16 heures 40.

A.D.O.S.O.M

Association pour L'Administration Des Œuvres Sociales D'Outre-Mer

5. Présentation des candidats par ordre alphabétique :

Candidatures clôturées au 01 mai 2022

Monsieur Didier BARBEAU

Monsieur Georges COLOMER

Monsieur Jacky DUPERCHE

Monsieur Jean-Charles FERRE

Monsieur Jean-Bernard GOUBERT

Madame Patricia JUSTE

Election des membres du conseil d'administration suite aux **membres sortants** du conseil d'administration 2022.

Madame Chauvenet - Forin

Monsieur COËFFE Jacques

Monsieur KERNEIS Hervé

Madame LEROY Nicole

Monsieur MASSA Aldo

L'assemblée générale procède aux votes : 5 Candidatures ont été retenues à l'unanimité

Monsieur Didier BARBEAU

Monsieur Georges COLOMER

Monsieur Jacky DUPERCHE

Monsieur Jean-Charles FERRE

Monsieur Jean-Bernard GOUBERT



A.D.O.S.O.M

Association pour L'Administration Des Œuvres Sociales D'Outre-Mer

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30.

La secrétaire de séance,

Paule de SAINT GINIEZ

Le président,

Jean-Louis BOUILHOL

PV DE L'AG JUN 2022

A.D.O.S.O.M

Association pour L'Administration Des Œuvres Sociales D'Outre-Mer

6. Présentation des candidats par ordre alphabétique :

Candidatures clôturées au 01 mai 2022

Monsieur Didier BARBEAU

Monsieur Georges COLOMER

Monsieur Jacky DUPERCHE

Monsieur Jean-Charles FERRE

Monsieur Jean-Bernard GOUBERT

Madame Patricia JUSTE

Election des membres du conseil d'administration suite aux **membres sortants** du conseil d'administration 2022.

Madame Chauvenet - Forin

Monsieur COÛFFE Jacques

Monsieur KERNEIS Hervé

Madame LEROY Nicole

Monsieur MASSA Aldo

L'assemblée générale procède aux votes : 5 Candidatures ont été retenues à l'unanimité

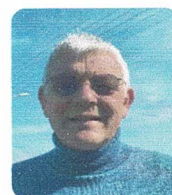
Monsieur Didier BARBEAU

Monsieur Georges COLOMER

Monsieur Jacky DUPERCHE

Monsieur Jean-Charles FERRE

Monsieur Jean-Bernard GOUBERT



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30.

La secrétaire de séance,

Paule de SAINT GINIEZ

Paule de Saint Giniez

Le président,

Jean-Louis BOUILHOL

